



## Paris, le combat de dames

Elisabeth Dupoirier, Jean Chiche

► **To cite this version:**

| Elisabeth Dupoirier, Jean Chiche. Paris, le combat de dames. 2014. <hal-01064757>

**HAL Id: hal-01064757**

**<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01064757>**

Submitted on 17 Sep 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Elections municipales

2014

## Les enjeux

# Paris, le combat de dames

N°6  
Mars 2014

Élisabeth Dupoirier  
Chercheure associée  
Jean Chiche  
Ingénieur de recherche CNRS

[www.cevipof.com](http://www.cevipof.com)



SciencesPo.

CEVIPOF  
CNRS

Centre de recherches politiques

N°6  
 Mars 2014

 Élisabeth Dupoirier  
 Chercheure associée  
 Jean Chiche  
 Ingénieur de recherche CNRS

## Paris, le combat de dames

Paris fait partie des villes où les élections municipales se dérouleront dans un jeu politique ouvert par le retrait de son maire sortant Bertrand Delanoë au terme de deux mandats. Dans cette situation d'ouverture, les profils politiques très différents des deux principaux concurrents qui s'affrontent dans « un combat de dames » prennent tout leur intérêt. D'un côté, Anne Hidalgo, candidate PS au fauteuil de maire de Paris, est à la tête des listes de rassemblement PS-PC-PRG, pimentées par la présence de quelques conseillers sortants du MoDem. Elle peut faire état d'une expérience de cabinets ministériels qui se conjugue avec une carrière d'élue locale comme 1<sup>ère</sup> adjointe de l'équipe du maire sortant depuis 2001 puis de conseillère régionale d'Île-de-France depuis 2004. Elle est enfin soutenue par Bertrand Delanoë. De l'autre côté, Nathalie Kosciusko-Morizet, candidate UMP à la tête des listes de rassemblement UMP-MoDem-UDI cumule des expériences politiques d'envergure nationale – députée de l'Essonne depuis 2002, plusieurs fois ministre sous la présidence Sarkozy – avec une expérience locale de maire de Longjumeau (Essonne) depuis 2008. Toutes deux ont été adouées par leurs partis pour présenter leur candidature au fauteuil de maire de Paris au terme d'élections primaires. Dans ces conditions, la reconduction de la gauche sera-t-elle plus ou moins aisée que la reconquête de Paris par la droite ?

### Un paysage social parisien structuré par le poids des catégories supérieures et moyennes

Socialement, la population parisienne se démarque nettement du reste de la population française. Les Parisiens sont tout d'abord surdiplômés par rapport à la moyenne de leurs concitoyens : 41,7 % ont fait des études supérieures longues au lieu de 12,7 %. À l'issue d'un processus de gentrification de la capitale<sup>1</sup>, les cadres et professions intellectuelles supérieures dominent parmi les actifs (27,4 % au lieu de 8,7 % en moyenne nationale), tandis que les catégories populaires sont sous-représentées

par rapport à la moyenne nationale (18,5 % au lieu de 30,1 %). Cumulées, catégories moyennes et supérieures représentent près du double de leur poids dans la population française (42,4 % au lieu de 22,6 %). Enfin, et sans surprise, les revenus des Parisiens sont plus élevés que ceux de la moyenne des Français<sup>2</sup>.

### Un mode de scrutin particulier qui permet d'emporter la majorité au Conseil de Paris sans être majoritaire en voix dans la capitale

La capitale partage avec Lyon et Marseille un mode de scrutin municipal particulier qui éclate l'élection du Conseil de Paris en

<sup>1</sup> « Tendances à l'embourgeoisement d'un quartier populaire », *Dictionnaire Larousse*, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/gentrification/10910405> [consulté le 16 mars 2014].

<sup>2</sup> Le revenu mensuel médian est de 2800 euros à Paris au lieu de 2400 euros sur l'ensemble du territoire et les 10 % de Parisiens les plus « riches » ont des revenus mensuels de plus de 8700 euros au lieu de 5500 pour la moyenne des Français.

20 élections d'arrondissement. Chaque arrondissement élit dans le même temps ses conseillers d'arrondissement et, parmi eux, ceux qui siègeront aussi au Conseil de Paris. Chacun étant pourvu d'un nombre de conseillers proportionnel au poids de sa population, les arrondissements contribuent inégalement à l'élection des 163 conseillers de Paris. L'arrondissement le plus peuplé - le XV<sup>e</sup> - élit le plus grand nombre de conseillers d'arrondissement (36) et de conseillers de Paris (18). À l'opposé, le 1<sup>er</sup> arrondissement (10 conseillers) n'envoie qu'un seul élu au Conseil de Paris. Ce mode de scrutin rend certains arrondissements plus stratégiques que d'autres. Il permet à des coalitions de partis minoritaires en voix dans la capitale d'être majoritaires en sièges au Conseil de Paris et d'emporter l'élection du maire. Ce fut le cas pour Bertrand Delanoë lors de sa première élection en 2001. Cela pourrait être de nouveau le cas en 2014 pour l'une ou l'autre des principales candidates placées dans la même situation de premier baptême des urnes en leur nom.

### Deux clivages territoriaux à l'oeuvre

Le premier clivage territorial est historique. Il opposait déjà aux élections municipales de mars 1871 - au lendemain de la Commune de Paris - les territoires de l'Est majoritairement favorables aux « forces de la Commune » aux territoires de l'Ouest où dominaient les voix des « Versaillais »<sup>3</sup>. C'est le même partage territorial qui apparaît lorsque Paris renoue, après une longue interruption, avec l'élection de son conseil municipal et de son maire en 1977 (Cf. cartes 1 et 2). Il se maintient depuis aux

élections locales comme nationales et a peu de chance de s'estomper en 2014.

Le second clivage est plus récent. Il date de la première apparition du FN dans la capitale en 1984 et il s'est consolidé depuis. Il s'observe au niveau des quartiers - et non des arrondissements - de la ceinture périphérique de Paris habités en nombre par les classes populaires et la fraction la moins aisée des classes moyennes. Dans ces territoires, les candidats du parti de Jean-Marie Le Pen frôlent les 10 % des suffrages exprimés aux municipales de 2008 alors que, dans les territoires des arrondissements du centre, les scores frontistes ne franchissent pas la barre des 5 % (Cf. carte 3).

### Un « effet Delanoë » enracine Paris dans la gauche ?

Après 24 ans de gouvernance par la droite dont 18 ans sous les trois mandats successifs de Jacques Chirac, les Parisiens ont élu en 2001 un Conseil de Paris à majorité de gauche et un maire socialiste en la personne de Bertrand Delanoë. C'est le début d'une trajectoire qui, d'élections locales en élections nationales, voit progressivement la capitale confirmer sa présence majoritaire dans le camp d'une « gauche de gouvernement » rassemblant autour du PS le PC, le PRG et les écologistes EELV (voir tableau 1). À l'origine de ce basculement, plusieurs facteurs sont à l'œuvre. Tout d'abord, la transformation sociale de la population parisienne se traduit par le poids croissant d'une nouvelle bourgeoisie jeune, diplômée et « bobo », distincte de la bourgeoisie traditionnelle des « beaux quartiers »<sup>4</sup>. Autant cette dernière garantit une large partie de sa

<sup>3</sup> SALMON (Frédéric), *Atlas électoral de la France 1848-2001*, Paris, Le Seuil, 2001, 94 p. [ISBN 978-2-02-025568-4]

<sup>4</sup> BOY (Daniel) et CHICHE (Jean), « Paris à contre-courant », Bernard Dolez et Annie Laurent (dir.), *Le Vote des villes : les élections municipales des 11 et 18 mars 2001*, Paris, Presses de Sciences Po, Chroniques électorales, 2002, pp. 31-47. [ISBN 978-2-7246-0878-6]

<http://www.cairn.info/le-vote-des-villes-les-elections-municipales--9782724608786-page-31.htm>

clientèle à la droite parisienne, autant les « bobos » constituent à l'inverse la cible privilégiée de la majorité gauche-EELV du Conseil de Paris vers laquelle elle dirige en priorité son action municipale : logements et équipements collectifs destinés à les retenir le plus longtemps possible dans la capitale. Le second facteur d'enracinement de la gauche est celui du mode de scrutin qui favorise la représentation des arrondissements peuplés du Nord-Est au Sud-Est parisien - du X<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> - où dominent classes moyennes et catégories populaires. Dernier facteur, un « effet Delanoë » étend progressivement l'influence du PS aux élections nationales et locales. Dès l'élection présidentielle de 2002, Paris présente un niveau de score pour la candidate socialiste supérieur de 4,1 points à sa moyenne nationale. L'avantage parisien du PS est confirmé lors des élections régionales de 2004 (+3,8 points) puis amplifié lors des élections présidentielles de 2007 (31,8 % ; +5,7 points) et de 2012 (34,8 % , +6,2 points). Paris serait-il devenu un bastion socialiste difficile à prendre par l'UMP ?

Tableau 1 : Les scores des familles politiques aux élections municipales depuis 1977 (% s.e.)

DATES	ABSTENTION	GAUCHE	ÉCOLOGISTES	DROITE	MoDem	EXT.DROITE
1977	33,3	35	10,1	54,9		
1983	32,3	33,9	4,4	59,6		2,1
1989	43,3	28,2	8,3	54,9		8,6
1995	50,3	32,2	7,1	50,5		10
2001	37,5	35,3	13,5	44,3		5,7
2008	43,1	47,1	6,8	36,5	9,1	3,1

Source : CEVIPOF / Ministère de l'Intérieur

## Les incertitudes du premier tour des élections de 2014

La première incertitude concerne le niveau de la participation électorale parisienne et son effet différencié ou non sur la gauche et la droite. Elle est à l'évidence liée à la nature - locale ou nationale - des enjeux prioritaires des électeurs. Une orientation locale des votes donnerait plutôt un avantage à la candidate de la gauche en freinant la démobilisation de son électorat. Une orientation nationale jouerait au bénéfice des listes UMP dont la stratégie a été depuis le début de politiser ces élections dans la perspective d'un vote sanction de portée nationale.

La seconde incertitude concerne l'éventuelle prime au maire sortant dont pourraient ou non bénéficier les listes Hidalgo dans les 12 arrondissements PS et EELV depuis au moins 2008<sup>5</sup>. La candidate socialiste sera-t-elle perçue comme l'héritière naturelle du maire sortant dont le bilan est majoritairement bien jugé ou avant tout comme appartenant à une majorité présidentielle aujourd'hui impopulaire. Dans ce dernier cas, il s'agirait d'un handicap pouvant non seulement jouer en faveur d'une abstention politique de gauche mais aussi compliquer les négociations du PS avec les listes Front de gauche et EELV pour le rassemblement du second tour.

La troisième incertitude concerne la capacité de résistance des listes Kosciusko-Morizet aux deux écueils qui les guettent. Tout d'abord l'impact des listes dissidentes - souvent conduites par des élus sortants éconduits ayant une certaine notoriété - notamment dans les sept arrondissements où la droite est sortante<sup>6</sup> et les

<sup>5</sup> II<sup>e</sup>, III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> arrondissements.

<sup>6</sup> I<sup>er</sup>, V<sup>e</sup>, VI<sup>e</sup>, VII<sup>e</sup>, VIII<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> arrondissements.

quatre arrondissements où l'absence d'un maire sortant PS facilite a priori leur offensive<sup>7</sup>. Le second danger - dans les arrondissements de la périphérie Est et Nord-est - est que les listes FN franchissent la barre des 10 % des suffrages le 23 mars, déclenchant la tenue de triangulaires le 30 mars défavorables aux listes UMP-UDI-MoDem.

Certes, l'histoire électorale de la période récente joue dans la capitale en faveur de la gauche plutôt que de la droite. Mais en sachant par ailleurs qu'une élection n'est jamais ni gagnée ni perdue d'avance, le suspens reste entier à Paris comme dans beaucoup d'autres villes en situation comparable de renouvellement important de leurs équipes municipales sortantes.

### Pour aller plus loin :

> BOY (Daniel) et CHICHE (Jean), « Paris à contre-courant », Bernard Dolez et Annie Laurent (dir.), *Le Vote des villes : les élections municipales des 11 et 18 mars 2001*, Paris, Presses de Sciences Po, Chroniques électorales, 2002, pp. 31-47. [ISBN 978-2-7246-0878-6]

<http://www.cairn.info/le-vote-des-villes-les-elections-municipales--9782724608786-page-31.htm>

> CHEURFA (Madani), « Le vote FN à Paris se situe particulièrement aux lisières de la ville », entretien avec Béatrice Gurrey, *Le Monde*, « Élections municipales », 31 janvier 2014, p. IV. [ISSN 0395-2037]

> COMBEAU (Yvan) et NIVET (Philippe), *Histoire politique de Paris au XX<sup>e</sup> siècle : une histoire locale et nationale*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, 352 p. [ISBN 978-2-13-050038-4]

> DUPOIRIER (Élisabeth), PLATONE (François) et RANGER (Jean), « Les élections à Paris de 1965 à 1977 : structures urbaines et géographie électorale », *Revue française de science politique*, 27 (6), décembre 1977, p. 788. [ISSN 0035-2950]

> DUPOIRIER (Élisabeth), « Une ou deux droites à Paris ? Les élections municipales de 1977 et la restructuration du bloc conservateur », *Revue française de science politique*, 27 (6), décembre 1977, pp. 848-883. [ISSN 0035-2950]

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp\\_0035-2950\\_1977\\_num\\_27\\_6\\_393751](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1977_num_27_6_393751)

> PLATONE (François), « Les structures du vote de gauche à Paris », *Revue française de science politique*, 27 (6), décembre 1977, pp. 820-847. [ISSN 0035-2950]

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp\\_0035-2950\\_1977\\_num\\_27\\_6\\_393750](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1977_num_27_6_393750)

> RANGER (Jean), « Droite et gauche dans les élections à Paris : le partage d'un territoire », *Revue française de science politique*, 27 (6), décembre 1977, pp. 789-819. [ISSN 0035-2950]

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp\\_0035-2950\\_1977\\_num\\_27\\_6\\_393749](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1977_num_27_6_393749)

> SALMON (Frédéric), *Atlas électoral de la France 1848-2001*, Paris, Le Seuil, 2001, 94 p. [ISBN 978-2-02-025568-4]

<sup>7</sup> IX<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> arrondissements.

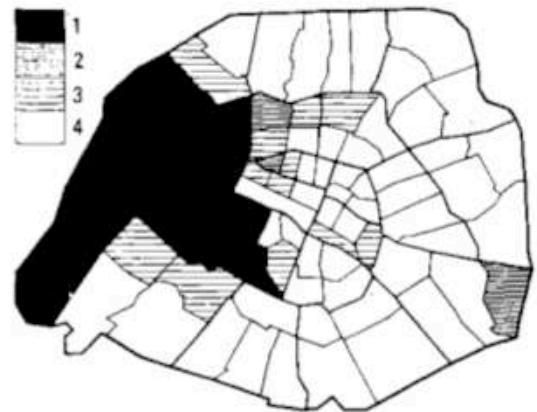
Carte 1 : La gauche et la droite dans les quartiers aux élections municipales de 1977

Carte 2. Zones de force de la gauche, 1965-1977.



1. Quartiers ayant appartenu au moins dix fois au quartile supérieur de la distribution des votes de gauche
2. Quartiers ayant appartenu de six à neuf fois au quartile supérieur
3. Quartiers ayant appartenu de une à cinq fois au quartile supérieur
4. Quartiers n'ayant jamais appartenu au quartile supérieur

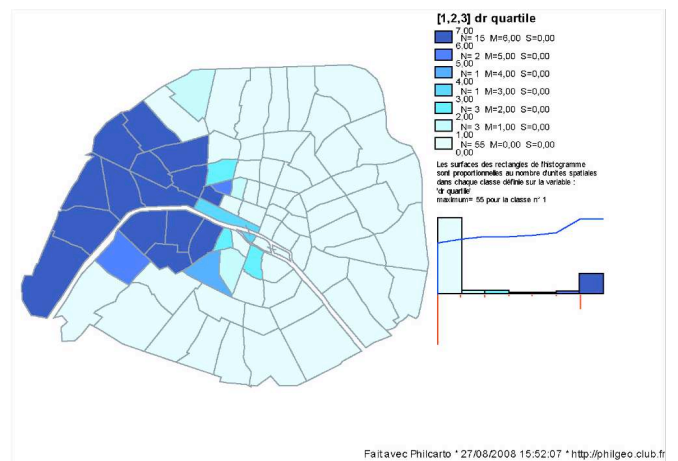
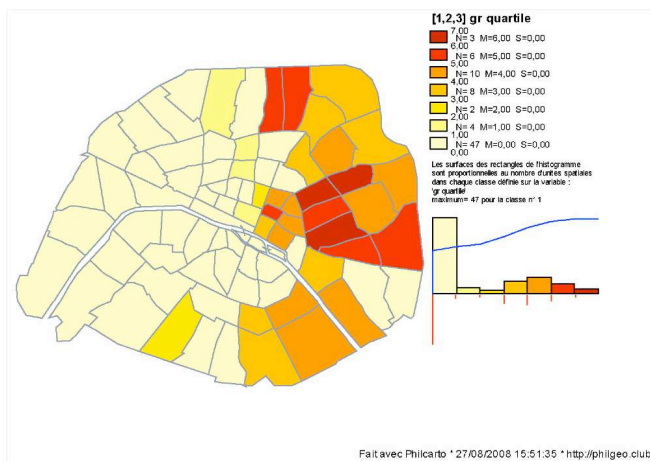
Carte 3. Zones de force de la droite, 1965-1977.



1. Quartiers ayant appartenu au moins dix fois au quartile supérieur de la distribution des votes de droite
2. Quartiers ayant appartenu de six à neuf fois au quartile supérieur
3. Quartiers ayant appartenu de une à cinq fois au quartile supérieur
4. Quartiers n'ayant jamais appartenu au quartile supérieur

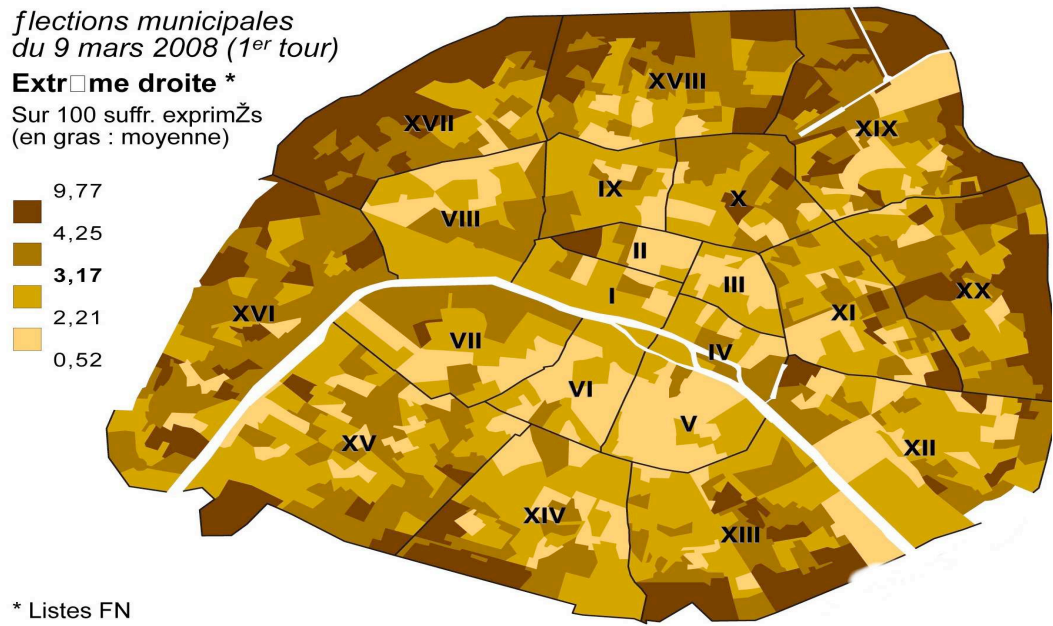
Source : RANGER (Jean), « Droite et gauche dans les élections à Paris : le partage d'un territoire », *Revue française de science politique*, « Les élections à Paris de 1965 à 1977 : structures urbaines et géographies électorales », 27 (6), décembre 1977, p. 807. [ISSNe 1950-6686]  
[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp\\_0035-2950\\_1977\\_num\\_27\\_6\\_393749](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1977_num_27_6_393749)

Carte 2 : Zones de forces de gauche et de droite par quartier aux élections municipales (1977-2008, en % des s.e)



Source : Madani Cheurfa

Carte 3 : Le Front national à Paris aux élections municipales de 2008 par bureau de vote



Source : Jean Chiche et Frédéric Salmon